

Communications personnelles

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1911)**

Heft 114

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Cette amélioration qualitative de nos dernières expositions, nous la devons, tout en tenant compte de la base fondamentale consistant dans le sérieux effort de chaque exposant avant tout, à l'heureuse institution de notre jury annuel, lequel, malgré toute la sévérité de ses jugements, jouit de la pleine confiance de nos membres par le fait de sa composition hétérogène d'artistes de tendances les plus diverses. Par ce fait, son droit à l'existence est prouvé une fois pour toute de la manière la plus manifeste, et nous espérons que cette institution bienfaisante complétée rendra des services toujours plus précieux à l'ensemble des artistes suisses.

La fréquentation de l'exposition fut jusqu'à ce jour satisfaisante, mais les ventes laissèrent beaucoup à désirer, on vendit ridiculement peu. Ce fait était prévu des organisateurs, mais il n'en est pas moins décevant.

Il est évident que nos expositions doivent avoir un caractère plutôt démonstratif que mercantile et sans parler du fait que la ville de Genève ne compte jamais parmi les bonnes places de vente, il faut se rendre compte, qu'aujourd'hui encore la grande majorité du public aisé n'est pas toujours à même d'apprécier les produits de l'art pur. Un des principaux buts de nos expositions consistera donc justement et pour bon nombre d'années encore à développer chez le public la faculté de voir et de comprendre le beau.

Il serait aussi peu circonspect qu'injuste, si nos membres se laissaient décourager par cet état de choses et s'ils n'envoyaient plus à nos expositions. Car, ce sont justement nos expositions bisannuelles, qui doivent être fournies largement et supérieurement au point de vue qualitatif, si vraiment elles doivent atteindre le but pédagogique qui leur est préposé. Ce but une fois atteint, le succès matériel ne se fera pas attendre. Réserver nos meilleures œuvres aux expositions de notre société n'est pas seulement une question d'honneur pour tous nos membres, mais doit devenir de plus en plus une habitude bien établie et pondérée dans l'intérêt purement personnel de chacun de nous, et si l'on se plaint d'un côté non sans raisons, qu'il y a trop d'occasions d'exposer, il faut se rendre compte d'autre part, que l'artiste a tout intérêt à se rendre compte, laquelle de toutes ces occasions est la plus profitable aux artistes. Or, je considère qu'à part des salons nationaux qui reviennent tous les deux ans, les expositions de notre société sont les meilleures, puisqu'elles présentent nos efforts sous la forme d'un groupe solide des meilleurs d'entre nous. Nous devons à la considération et à l'importance de notre société de ne faire de nos expositions que des manifestations à tous points vraiment supérieures, et notre exposition de Genève nous démontre que nous sommes en bon chemin pour y arriver.

En ce moment même le secrétariat de l'exposition nous informe, que celle-ci a été prolongée jusqu'au 8 septembre à 6 heures du soir. Ceux qui ne l'auront pas encore vu en prendront certainement bonne note, et ne laisseront pas s'échapper l'occasion de voir de leurs propres yeux l'une de nos manifestations des plus intéressantes.

C. A. L.

Du texte dans les affiches.

Le concours ouvert pour la fourniture de l'affiche de l'Exposition nationale suisse de 1914, concours auquel prendront part sans doute un grand nombre d'artistes, me fournit l'occasion d'appeler l'attention de MM. les membres du jury sur un point qui me paraît de toute première importance, — je veux parler du **texte**. L'efficacité d'une affiche, comme moyen de réclame, dépend de deux choses : du sujet traité et du texte. Ces deux éléments sont d'égale valeur. Si le sujet représenté attire les regards, c'est le

texte qui dit de quoi il s'agit, l'article que l'on recommande, l'occasion qu'il ne faut point laisser passer. On ne conçoit pas une affiche sans aucun texte, tandis que l'on en voit fréquemment qui se composent uniquement d'une réclame écrite. Si donc il fallait absolument se prononcer c'est au texte qu'il faudrait attribuer la plus grande importance. C'est lui qui est la partie essentielle.

Mais tandis que l'on connaît les exigences auxquelles doit répondre l'image d'une affiche et qu'il s'est formé au cours des temps un goût et un style déterminés, le texte a été presque toujours négligé, sacrifié. Certes l'imprimerie a fait, au point de vue de l'art, d'incontestables progrès.

Ces progrès cependant, ce ne sont pas les artistes, les peintres qui les ont réalisés, mais les ouvriers du métier. Les artistes du pinceau et du crayon, considérant presque toujours le texte comme ne chose accessoire, ont cherché le succès dans le dessin et dans la couleur, c'est-à-dire dans ce en quoi ils pouvaient le plus aisément exceller.

Nous ne voulons pas dire par là qu'ils n'aient pas fait des efforts pour créer un type d'écriture qui ait un caractère artistique. Mais en général leur infériorité s'est appliqué uniquement à insérer adroitement le texte dans le dessin et à débarrasser les lettres de cette roideur qui gâte les affiches les plus belles. Cela ne suffit évidemment pas. L'écriture exige une étude spéciale et approfondie à laquelle se livrent parfois les calligraphes et les lithographes mais rarement les artistes-peintres. Il faut, pour mettre une inscription à sa place et choisir les caractères qui conviennent, connaître les lois de l'optique, savoir dans quelles conditions doit se présenter le mot pour qu'il frappe l'œil, etc. etc. Celui qui ignore cela arrive peut-être à composer une affiche qui ait une certaine valeur artistique, mais non pas une affiche qui porte et qui atteigne son but.

Aucune personne tant soit peu compétente en cette matière, n'admettra par exemple l'emploi exclusif de majuscules, à moins qu'il ne s'agisse d'un titre, d'un mot sur lequel doit se concentrer toute l'attention. Le texte destiné à être lu doit se présenter à l'œil facilement, dans les conditions normales, n'exiger nul effort de reconstitution, ni quant au mot ni quant à la phrase. Un texte composé de lettres et de syllabes éparses ne se lit pas, n'existe pas.

Il est donc de toute nécessité que l'artiste ne considère pas son texte comme une partie négligeable de sa tâche. Il a d'ailleurs d'autant moins de raisons de procéder ainsi que les arts graphiques se tiennent et peuvent tous lui fournir des motifs intéressants. Mais on peut concevoir qu'un artiste qui aura réussi à faire une belle affiche s'abstienne, parce qu'incompétent, d'y mettre le texte. Dans ce cas je proposerais qu'il soit tenu de s'entendre avec un artiste-calligraphe, avec lequel il travaillerait comme le statuaire travaille avec l'architecte. Plus d'une fois la maison qui a commandé une affiche s'est vue dans l'obligation de laisser abîmer par un lithographe routinier une affiche qui eût convenu sur tous les rapports quant à l'image, ou d'admettre une inscription ne répondant ni aux lois de l'optique ni au but de propagande que l'on se propose. Dans le premier cas c'est l'artiste qui a lieu d'être mécontent, et dans le second c'est le commettant. Et c'est ce qu'il faut éviter.

H. Behrmann.

Communications personnelles.

Exposition de Hans Widmer. Mr. Hans Widmer à Brienzwylér organise dans les locaux du Musée des Beaux-Arts à Berne une exposition de 27 de ses œuvres. Cette exposition sera ouverte au public aux heures ordinaires et

durera du 1^{er} au 30 septembre. Espérons que l'artiste aura beaucoup de succès.

* * *

Mr. Morerod-Triphon nous écrit: Je viens faire remarquer ici, au sujet de ma proposition personnelle, mise à l'ordre du jour de l'assemblée générale, du 25 juin 1911, et qui disait ceci: Qu'il soit fermement décidé que, dans nos expositions, chaque membre artiste ait le droit d'exposer une œuvre, quel que soit le **genre artistique** que l'artiste professe.

Dans la traduction en langue allemande, on a com-

plètement dénaturé le sens de ma motion, en ce sens que la mention «quel que soit le genre artistique» a été transformée en celle-ci: «Quel que soit la valeur artistique»; or, cette traduction est fort erronée.

D'autre part, il est tout naturel, qu'en parlant de «genre artistique», cela désigne les diverses branches de l'art, c'est-à-dire: La peinture, la sculpture, la gravure etc.

Il est un fait regrettable: C'est que le Comité Central n'ait pas fait connaître à l'assemblée des délégués ma lettre, du 12 avril dernier, laquelle aurait dissipé tout malentendu.

A. Morerod-Triphon.

□ □ **INSERATE** □ □ □ **ANNONCES** □ □ □



Erstes Spezial-Geschäft für
Mal-Utensilien

Haupt-Niederlage der
Behrendt-Farbe

Spezialkatalog mit Gutachten bedeutender Künstler stehen Interessenten kostenlos zur Verfügung

A. NEUPERT
Löwenplatz 10 **ZÜRICH** Usteri-
strasse

BEHRENDT-FARBE

HARZ-ÖLFARBE
MIT
ÄTHERISCHEN HARZÖLEN

FRITZ BEHRENDT.
KUNSTMALER
GRAFATH BEI MÜNCHEN

Permanente Gemälde-Ausstellung

SCHOLL'S
Künstlermagazin
3 Poststrasse **Zürich** Poststrasse 3

Infolge günstiger Abschlüsse mit unseren Fabrikanten liefern wir künftighin unsere

Patent-Keilrahmentteile
pro laufenden **50 Cts.**
Meter zu . . .

in bester Qualität ab unserem Lager. — Grosse Keilrahmen werden in kürzester Zeit angefertigt und billigst berechnet. — Verlangen Sie bitte unsere neue Liste über fertige Keilrahmen, ebenso unsere Malleinwand-Muster.

Die lithogr. Kunstanstalt
Hubacher & Co. A.-G., Bern

14 Seftigenstrasse 14

empfiehlt ihre besteingerichteten ATELIERS
den Herren Künstlern zur Anfertigung jed-
welcher Reproduktionen (Künstlerlithographien)

Es stehen eigene Räume
jederzeit zur Verfügung

☐☐ **Zeichenpapiere** ☐☐

in Rollen und Bogen, Whatman, Schoeller, Canson, Kaiser & Co., Schleicher & Schüll. Spezialitäten in Tonpapieren Marke Harding, Tizian, Anker. Pastellpapiere, Skizzierpapiere, Pauspapiere. Paus- und Zeichenleinwand. Eigene Fabrikationen. Muster und Preise auf Verlangen. **Kaiser & Co., Bern**, Marktgasse 39/43.